



Ville de  
**WARWICK**  
la FLEUR des Bois-Francs

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce neuvième jour d'août de l'an deux mille vingt et un, les règlements suivants :

- Règlement numéro 328-2021 concernant le G-200 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska;
- Règlement numéro 331-2021 interdisant la distribution de certains sacs d'emplètes dans les commerces de détail.

QU'une copie de ces règlements a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ces règlements entrent en vigueur ce 18 août 2021, jour de leur publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce douzième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt et un.

**Lise Lemieux, DMA**  
**Directrice générale**  
**et secrétaire-trésorière**